# Émergence de la capacité à « dessiner sa famille » au Niger à travers l'image de la descendance idéale

NOUHOU Abdoul Moumouni\*

#### ■ Résumé

L'objectif de cette étude est d'examiner quelques signes précurseurs de l'émergence d'une fécondité contrôlée au Niger. Il est postulé qu'un contrôle de la fécondité est précédé par une amélioration de la capacité des individus à conceptualiser la taille de leur descendance. Les analyses portent sur la capacité des hommes et des femmes à quantifier et à cadrer leur idéal de fécondité dans une limite réaliste, tout en examinant les rôles de la modernisation et de l'individualisation sur les évolutions générationnelles et les variations urbain-rural de cette capacité. Les données utilisées proviennent des quatre Enquêtes démographiques et de santé réalisées au Niger (1992, 1998, 2006 et 2012).

Les résultats obtenus montrent une amélioration de la capacité à quantifier son idéal de fécondité au fil des générations. Par contre, la qualité de cette quantification — c'est-à-dire le cadrage de l'idéal — est plus faible chez les jeunes générations, comparativement aux plus anciennes. Aussi, les effets de l'émancipation individuelle, du parcours de vie et de la structure familiale sur la capacité à préciser son idéal de fécondité diffèrent selon le sexe : les hommes améliorent leur capacité dans le sillage d'un bouleversement des valeurs (sexualité prénuptiale) et des pratiques (entrée tardive en union) alors que la capacité des femmes reste insensible à une structure familiale patriarcale et un parcours de vie moins émancipant (âge au premier mariage, nombre d'unions vécues). Par ailleurs, la stagnation de la fécondité au Niger est imputable au milieu rural. Les résultats descriptifs suggèrent que le différentiel urbain-rural de fécondité s'explique par une diffusion plus rapide de la pratique contraceptive en milieu urbain, plutôt qu'à une différence d'âge d'entrée en union ou de préférences fécondes.

L'adoption d'un projet précis de fécondité passe par la définition d'un idéal de fécondité cadré et réaliste. Ces résultats impliquent donc la nécessité d'une sensibilisation des jeunes afin qu'ils s'affranchissent de l'emprise des valeurs natalistes pour mieux cadrer leurs idéaux de fécondité — qu'ils quantifient déjà mieux que leurs ainés. Dans la même optique, les programmes de planification familiale doivent accompagner les individus à se donner un projet personnel de famille et faire de leur fécondité le résultat d'une négociation éclairée entre les conjoints.

<sup>\*</sup> doctorant, Institut de Démographique et de Socioéconomie, Faculté des Sciences de la Société, Université de Genève

# Introduction

Lentement, la fin de l'exception de la fécondité africaine discutée par Locoh et Makdessi (1995) et par de nombreux auteurs se confirme. Les niveaux de fécondité ont diminué dans nombre des pays africains même s'ils stagnent encore. Les dernières Enquêtes démographiques et de santé (EDS 2011-2013) indiquent un nombre d'enfants par femme de 5,3 au Sénégal, 5 en Côte d'Ivoire et même en dessous de la barre de 5 enfants pour le Bénin (4,9 enfants)<sup>1</sup>. Cette baisse de fécondité est cependant loin d'être partout amorcée. Le niveau de fécondité reste toujours élevé dans certains pays comme le Niger, où, l'ISF culmine à 7,6 enfants par femme en 2012<sup>2</sup>. Ce nouveau record résulte d'une hausse de la fécondité en milieu rural. Selon les enquêtes EDS, au cours de la période 2006-2012, l'ISF a augmenté en milieu rural (7,3 à 8,1 enfants) alors qu'il a baissé en milieu urbain (6,1 à 5,6 enfants). L'écart de fécondité entre les deux milieux s'est alors creusé davantage.

Bien que ce différentiel urbain-rural de fécondité reste une caractéristique des pays africains (Talnan et Vimard, 2009), sa récente augmentation au Niger est étonnante, surtout au regard des efforts entrepris dernièrement pour la réduction des inégalités géographiques d'accès à la contraception. Aujourd'hui au Niger, plus que par le passé, certaines initiatives dans le domaine de la planification familiale et la santé reproductive<sup>3</sup> visent également les populations rurales (UNFPA, 2012). La persistance et l'aggravation de cet écart au Niger auraient plusieurs explications.

Talnan et Vimard (2009) montrent que cet écart ne dépend pas du niveau général de la fécondité et qu'il est spécifique à chaque pays. Plusieurs facteurs individuels, familiaux et contextuels peuvent le justifier. Les citadins cumulent les avantages de l'exercice d'une activité économique, d'un meilleur niveau de vie, d'un niveau d'instruction plus élevé, etc., facteurs qui favorisent une meilleure utilisation de l'information et de la contraception déjà plus accessibles en ville que dans les villages.

En plus des avantages qu'elle offre dans la pratique contraceptive et en matière d'entrée plus tardive en union qu'elle impose ou qu'elle garantit, la ville africaine est le carrefour d'une nouvelle forme d'individualisation (Calvès et Marcoux, 2007; Marie, 1997a; Marie, 1997b). Une individualisation à l'africaine « processus hybride, fait de compromis » entre les priorités individuelles et celles du groupe (famille, clan, société, etc.) – qui pourrait accélérer l'émergence de l'individu et influencer ses choix quotidiens jusqu'à la sphère reproductive. A cheval entre la tradition et la modernité, les citadins seraient ainsi plus susceptibles d'aspirer à des nouveaux idéaux en matière de fécondité.

L'effet de la crise économique sur les structures familiales africaines s'est traduit par une diversification et une recomposition de la famille, sans destruction de sa forme élargie (Pilon et Vignikin, 1996). Des relations multiformes et évolutives entre ces nouvelles structures familiales et la fécondité se sont établies (Locoh, 2002). D'une manière générale, on assiste à « une renégociation des relations

<sup>1</sup> Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples 2011-2012 pour la Côte d'Ivoire, Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue 2012-2013) pour le Sénégal et Enquête Démographique et de Santé 2011-2012 pour le Bénin.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'Enquête démographique du Niger (DSCN, 1960) estime l'ISF à 6,1 enfants par femme pour la période 1959-1960. Il est estimé à 7,1 enfants par femme à partir des données du Recensement Général de la Population de 1988 (BCR, 1992).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Il s'agit des initiatives comme l'École des Maris, les Comités de soutien à la SR, la Distribution à Base Communautaire (DBC) des contraceptifs, les Centres amis des jeunes, etc.

interindividuelles au sein et hors des familles » (Pilon, 1996). Les effets de ces métamorphoses familiales et sociétales n'ont probablement pas épargné les aspirations fécondes des individus. Le changement dans les relations de genre, par exemple, induit une individualisation, souvent conflictuelle, des comportements reproductifs, avec en l'occurrence des divergences dans les aspirations fécondes des conjoints (Bankole, 1995; Bankole et Susheela, 1998). Chez les couches sociales urbaines pauvres, les préférences fécondes sont entrées en conflit avec les stratégies de survie des ménages (Rossier, Senderowicz et Soura, 2013). En outre, le rôle des préférences sur les réalisations fécondes, via le recours à la contraception, semble aujourd'hui de première importance (Pritchett, 1994). A ce titre, le différentiel urbain-rural de fécondité pourrait ne refléter que les différences entre les deux milieux dans le changement des aspirations fécondes, lesquelles évolueraient plus vite en ville qu'au village. Il est donc important d'examiner dans quelle mesure le processus d'individualisation (décrit plus haut) va de pair avec l'émergence d'une plus grande capacité des individus à se fixer un idéal de fécondité, surtout en milieu urbain où les vagues de changements semblent plus fortes et plus profondes.

C'est l'objet de cette étude qui examine, dans le contexte du Niger, l'émergence au fil des générations de cette capacité à se donner un idéal précis de fécondité tant chez les hommes que chez femmes. L'objectif est d'apporter un éclairage sur les prémices d'un changement des idéaux de fécondité, notamment l'émergence d'une plus grande capacité des individus à « conceptualiser » la taille de leur descendance, signe annonciateur d'une fécondité contrôlée (van de Walle, 1992). Les analyses prennent en compte les rôles de l'urbanisation, de la structure familiale, du parcours de vie et de l'émancipation individuelle.

# Cadre théorique

### Les préférences fécondes dans l'explication de la fécondité

Les théories de la transition féconde ne sont pas discutées ici. Tout au plus, convient-il de souligner la place des préférences individuelles dans les chaines explicatives de la fécondité. Piché et Poirier (1992) ont balisé la vaste littérature sur les approches institutionnelles de la fécondité. Leur synthèse montre que les différents courants explicatifs divergent par la source de changement qu'ils privilégient (modernisation, culture, développement rural, valeur de l'enfant, modes de production, place de la femme, etc.). D'un courant à un autre, la fécondité est simplement mise en rapport avec des contraintes et des opportunités différentes. Par contre, toutes les chaines explicatives sont centrées sur l'individu, un individu ancré dans son contexte social. Seul, en couple ou en famille, c'est à son niveau que s'initient les changements, sous l'effet de diverses institutions et en fonction de ses aspirations fécondes.

Pour le structuro-fonctionnalisme, la modernisation devrait conduire, in fine, à désirer moins d'enfants et à planifier des familles moins nombreuses (Notestein, 1945 cité par Piché et Poirier, 1992). Le courant culturaliste suppose une modification des aspirations fécondes sous l'impulsion d'une modernisation des valeurs et d'un changement de mentalités. La théorie des flux intergénérationnels de richesses (Caldwell, 1978) accorde davantage de la place aux aspirations fécondes qu'elle suppose soumises à une rationalité économique. Basées sur le concept de demande d'enfant, les théories microéconomiques de la fécondité (Easterlin, 1969 ; Becker, 1981) présument une fluctuation rationnelle des aspirations fécondes en fonction du besoin d'enfant.

Qu'elles transitent par l'école, la famille, la société, le monde du travail, etc., les chaines causales de la baisse de la fécondité remontent à l'individu. Certains facteurs comme le niveau d'instruction et les programmes de planification familiale agissent sur la fécondité grâce, du moins en partie, à leurs effets favorables à une plus grande responsabilisation des individus dans la gestion de leur fécondité. L'individu et ses aspirations se trouvent donc au cœur des discussions sur le contrôle de la fécondité.

#### Problématique

« Un déclin de la fécondité n'est pas très loin lorsque les individus commencent à conceptualiser la taille de leurs familles, et cela ne peut avoir lieu sans une telle conceptualisation » (van de Walle, 1992; notre traduction). Les notions de calcul (numeracy) à propos du nombre d'enfants (taille idéale de la descendance, nombre d'enfants supplémentaires désiré, etc.) sont nécessaires à l'individu pour se positionner par rapport à une norme sociale. Ces notions lui permettraient aussi de décider du nombre d'enfants à partir duquel il souhaiterait adopter une contraception d'arrêt. Bref, elles constituent un préalable à la satisfaction de la première des trois conditions de la baisse de la fécondité énumérées par Coale (1973), à savoir la soumission de la fécondité à l'emprise des choix conscients et calculés.

Des premières enquêtes KAP<sup>4</sup> aux enquêtes EDS, la proportion des individus qui donnent un nombre précis comme réponse à la question sur la taille idéale de la descendance s'est progressivement accrue en Afrique subsaharienne (Andro, 2001). Cette amélioration, accompagnée par un début de recul de la fécondité, confirme la logique de van de Walle (1992) sur le lien entre la conceptualisation de la taille de la descendance et l'émergence d'une fécondité contrôlée et davantage soumise aux choix personnels.

Il est de plus en plus accepté que le désir des individus en matière de fécondité est le moteur de leurs comportements reproductifs. Au-delà des effets du coût de la contraception et de la rationalisation, Pritchett (1994) a montré l'important rôle des préférences fécondes dans la réalisation de la fécondité : « Women mean what they say ». Ces préférences seraient donc l'expression d'une aspiration plus profonde des individus à limiter ou à agrandir leur descendance.

En l'absence d'un début de recul de la fécondité au Niger, il convient d'explorer les prémices d'une transition des aspirations individuelles en la matière ; de s'interroger sur la capacité des individus à situer la taille idéale de leur descendance. Le processus d'individualisation « à l'africaine », s'accompagne-t-il d'une définition plus précise des idéaux de fécondité ? A travers le concept de « capacité à dessiner sa famille »<sup>5</sup>, défini à partir des réponses à la question sur la descendance idéale, cette étude examine l'évolution des aspirations fécondes au Niger. Une importance particulière est accordée aux évolutions suivant les générations et le milieu de résidence. Les rôles de la modernisation de la société et de l'individualisation sont saisis à travers la structure familiale, le parcours de vie et l'émancipation individuelle.

<sup>4</sup> KAP: Knowledge, attitudes and practice (of birth control) surveys.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Concept emprunté à Sauvain-Dugerdil et al. (2014).

## Hypothèses de travail

La diffusion de la scolarisation, la transformation des structures familiales et les programmes de planification familiale sont des éléments centraux de la modernisation de la société. Ils n'ont pas la même emprise sur les préférences reproductives des générations successives et ils n'ont pas la même ampleur selon le milieu de résidence. Nous postulons une différenciation de la capacité des individus à préciser leurs idéaux de fécondité au fil des générations et selon le milieu de résidence.

Hypothèse 1. La capacité des individus à se donner un idéal précis de fécondité s'améliore avec l'urbanisation et des anciennes générations vers les plus jeunes.

#### Parcours de vie

« Les aspirations des femmes évoluent et la redistribution des rôles au sein des unions notamment bouleverse les rapports de pouvoir » (Adjamagbo et Calvès, 2012). Cette « émancipation ou l'empowerment des femmes dans les pays du Sud » va de pair avec une instabilité du couple qui représente l'un des facteurs déstabilisants de la structure familiale traditionnelle. Comme suggéré par Locoh et Thiriat (1995), « connaître mieux les unions successives des femmes et le statut qu'elles leur confèrent vis-à-vis de leur conjoint et de leur famille » permettrait d'évaluer le capital d'expériences qu'elles acquièrent le long de leur parcours de vie. Les femmes qui vivent plus d'une union pourraient se faire une idée plus précise de leurs attentes fécondes, d'autant plus que le divorce n'est pas systématiquement synonyme de vulnérabilité féminine (Antoine et Dial, 2004). Ainsi, l'entrée en parentalité, la fécondité réalisée et la trajectoire matrimoniale (âge à la première union, nombre d'unions vécues) sont des éléments du parcours de vie susceptibles d'influencer la prédisposition d'un individu à mieux préciser la taille idéale de sa descendance.

Hypothèse 2. Les individus qui entrent en union plus tardivement, ceux qui ont vécu plus d'une union et ceux qui ont plus d'enfants auraient plus de chance de bien préciser leurs idéaux de fécondité que les individus qui, respectivement, se marient très tôt, vivent dans le cadre de leur première union et ont moins d'enfants.

#### Structure familiale

Les choix et les aspirations en matière de fécondité peuvent relever d'un noyau décisionnel qui peut être l'individu, le couple, le ménage et même, dans certains contextes, la famille élargie. Faisant cas des déterminants collectifs de la fécondité, Loriaux (1987) s'est même interrogé sur la pertinence « [...] du voisinage immédiat, du quartier ou du village, de la classe sociale, du groupe religieux, du clan, de l'ethnie, etc. », avant de souligner que la théorie n'y apporte guère de réponses claires. Nous nous limitons au niveau de la famille et postulons que sa structure (taille du ménage et pratique de la polygamie) aurait une influence sur l'aptitude de ses membres à préciser leurs idéaux de fécondité.

Hypothèse 3. Les individus en union monogamique et ceux vivant dans un ménage de petite taille sont plus aptes à préciser leurs idéaux de fécondité comparativement à ceux en union polygamique et, respectivement, ceux vivant dans un ménage de taille plus grande.

#### **Emancipation** individuelle

En Afrique, « le développement de la scolarisation féminine est un facteur d'émancipation individuelle important, très généralement associé à un retard de l'entrée en union des femmes » (Hertrich, 2001). Au-delà du retard d'entrée en union, l'instruction offre de nombreuses opportunités (connaissances, accès à l'information, emploi, etc.) qui font d'elle l'un des facteurs importants de différenciation des aspirations et des réalisations fécondes (Nouhou, 2014). Mais, en retardant l'entrée en union, l'instruction pourrait favoriser les relations sexuelles prénuptiales, encore socialement réprouvées au Niger. Ainsi, l'expérience sexuelle prénuptiale et le niveau d'instruction sont ici retenus comme proxy de l'émancipation individuelle. Cette dernière est susceptible d'induire des différences entre les individus dans leur capacité à situer leur idéaux de fécondité.

Hypothèse 4. Plus le niveau d'instruction d'un individu est élevé, plus grande serait sa capacité à préciser son idéal fécond. De plus, le niveau d'instruction du mari aurait un effet sur la capacité de la femme à situer son idéal de fécondité. Les individus ayant une expérience sexuelle prénuptiale seraient plus aptes à préciser la taille idéale de leur descendance que ceux non expérimentés.

## Données et méthodes

#### Données

Cette étude utilise les données des quatre enquêtes EDS réalisées au Niger (1992, 1998, 2006 et 2012). Les individus retenus sont les hommes et les femmes en union aux moments de ces enquêtes. Plusieurs raisons expliquent le choix des individus en union. Les données sur la descendance idéale ne sont pas collectées pour les hommes et les femmes non mariés en 1992. Le choix est alors fait de retenir les individus en union aussi pour les enquêtes suivantes, car, il s'est avéré très utile de travailler sur les échantillons des quatre EDS disponibles afin de disposer d'effectifs plus importants par groupe de générations.

### Mesurer la capacité à préciser son idéal

La question suivante est posée aux individus qui n'ont pas encore d'enfant : « Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans votre vie, combien voudriez-vous en avoir ? ». Pour ceux ayant déjà des enfants, la question est reformulée : « Si vous pouviez revenir à l'époque où vous n'aviez pas d'enfant et choisir exactement le nombre d'enfants à avoir dans votre vie, combien auriez-vous voulu en avoir?».

La réponse donnée par un individu à l'une de ces questions représente sa descendance idéale. Mais tout le monde ne répond pas par un chiffre. Certains préfèrent se remettre à Dieu et répondre simplement « comme Dieu voudra », alors que d'autres affichent leur incapacité ou leur refus de fournir un chiffre et répondent « je ne sais pas ». Cette aptitude ou cette volonté de traduire son idéal par un chiffre constitue une première dimension de la capacité à « dessiner sa famille ». C'est la dimension « quantification » de l'idéal et elle distingue les individus à réponses non numériques et ceux à réponses numériques. Cependant, donner une réponse non numérique n'est pas toujours synonyme d'absence d'un idéal ou d'un projet de fécondité. Néanmoins, c'est toujours un indice d'absence de personnalisation de ce projet, confié à Dieu ou caché par conformité aux normes sociales ou culturelles.

D'autres encore répondent en donnant des chiffres invraisemblables au regard du contexte social ou du seuil physiologique de fécondité maximale de la femme. Bien qu'il soit difficile de fixer un nombre maximal d'enfants possible pour un homme en régime polygamique, les seuils de 13 enfants pour un homme et 11 enfants pour une femme sont retenus pour baliser un idéal réaliste, dit « cadré ». Les individus déclarant un idéal égal ou supérieur à ces seuils sont considérés comme ayant un idéal chiffré, dit « non cadré ». En effet, il est moins probable qu'un chiffre très élevé traduise une aspiration profonde à une taille donnée de descendance. Les individus qui donnent expressément des réponses fantaisistes ou extravagantes (20, 30 ou 40 enfants) se classent systématiquement dans cette catégorie. Cette catégorisation définit la seconde dimension de la capacité à « dessiner sa famille ». C'est la dimension « cadrage » et elle mesure la qualité de la quantification de l'idéal.

Réponses non numériques Total répondants Idéal chiffré cadré % Chiffré non cadré % RNN Total réponses Idéal ≥ 11 enfants (femmes) numériques Idéal ≥ 13 enfants (hommes)

Figure 1. Dimensions de la capacité à préciser son idéal de fécondité

La capacité à préciser son idéal de fécondité est supposée plus grande chez les hommes et les femmes qui déclarent un idéal inférieur à 11 ou 13 enfants (idéal chiffré cadré). Leurs idéaux de fécondité sont plus susceptibles de traduire une aspiration profonde à une taille de descendance bien donnée (modeste ou grande). Cette capacité serait intermédiaire chez les individus déclarant un idéal supérieur à ces seuils (idéal chiffré non cadré) et faible chez ceux à réponses non numériques.

### Facteurs explicatifs

Le Tableau 1 donne les groupes de variables rattachés aux concepts de structure familiale, de parcours de vie et d'émancipation individuelle déjà évoqués lors de la formulation des hypothèses. L'évolution de la capacité à situer son idéal fécond est principalement examinée suivant les générations et l'urbanisation. Quatre groupes de générations ont été définis : Avant 1960, 1960-1974, 1975-1989 et Après 1990. Afin d'éviter des petits effectifs, la génération masculine « Après 1990 » (1,2 % du total) a été fusionnée avec la génération « 1975-1989 » lors des analyses multivariées.

Les analyses sont menées séparément pour les hommes et les femmes. Le nombre d'unions semble plus pertinent pour les femmes et n'est donc pas inclus parmi les variables de parcours de vie masculin. L'une des hypothèses formulées stipule que le niveau d'instruction du mari favoriserait une meilleure émancipation de l'épouse. L'instruction du mari figure ainsi sur la liste des variables rattachées à l'émancipation féminine.

**Tableau 1.** Concepts et variables

Urbanisation	Structure familiale	Parcours de vie	Emancipation individuelle
<b>Femmes</b> Génération Milieu de résidence	Type d'union Taille du ménage	Age au premier mariage Nombre d'unions vécues Nombre total d'enfants nés vivants	Niveau d'instruction Niveau d'instruction du conjoint Sexe pré-marital
Hommes Génération Milieu de résidence	Type d'union Taille du ménage	Age au premier mariage Nombre total d'enfants nés vivants	Niveau d'instruction Sexe pré-marital

# Résultats

# Évolutions récentes de la fécondité et de quelques déterminants proches

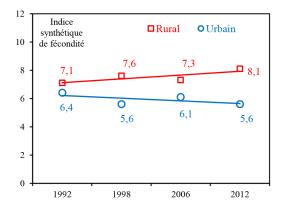
En ville et en milieu rural, une fécondité à double vitesse

La stagnation de la fécondité au Niger cache des disparités importantes suivant certaines couches socioéconomiques. En 2012, le nombre d'enfants par femme atteint 8,1 enfants en milieu rural alors qu'il est de 5,3 dans la Capitale (Niamey) et même de 4,9 pour les femmes de niveau secondaire ou supérieur. L'écart de fécondité entre les milieux urbain et rural semble se creuser davantage au fil des années. Il atteint son niveau le plus important de ces deux dernières décennies en 2012, avec en moyenne 2,5 enfants d'écart entre les citadines et les femmes rurales.

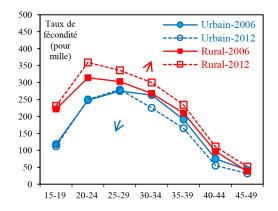
D'une manière générale, la fécondité est légèrement en baisse en milieu urbain, bien que cette tendance à la baisse soit négligeable. Le contraire s'observe en milieu rural où la fécondité est globalement en progression. Sa faible et fragile réduction en milieu urbain devient vite négligeable face à son augmentation en milieu rural où vivent 80 % de la population du pays.

Graphique 1. Niveau et tendance de la fécondité selon le milieu de résidence

a) ISF au cours des vingt dernières années selon le milieu de résidence (ajustements)



b) Structure par âge de la fécondité par milieu de résidence entre 2006 et 2012



L'écart dans la fécondité des adolescentes, deux fois plus importante en milieu rural qu'en milieu urbain, contribue beaucoup au maintien de ce différentiel de fécondité. De plus, les évolutions récentes (2006-2012) montrent un accroissement des écarts aux groupes d'âges plus avancés (30-34, 35-39 et 40-44 ans), groupes dans lesquels la fécondité a reculé en milieu urbain, ce qui traduirait un comportement de limitation, alors qu'elle a progressé en milieu rural. Même si la fécondité a stagné chez les plus jeunes citadines (20-29 ans), l'écart à ces âges est resté important du fait de la hausse enregistré en milieu rural. Aussi bien dans ces groupes plus jeunes que parmi les adolescentes, l'écart observé pourrait trouver une explication dans les différences d'âge d'entrée en union selon le milieu de résidence.

#### Progrès et stagnations de l'âge d'entrée en union

L'âge légal minimum d'entrée en union est 18 ans pour le garçon et de 15 ans pour la fille au Niger. Mais dans la pratique, cette réglementation ne fait aucune autorité. Les mariages coutumier ou religieux jouissent de la même reconnaissance sociale que le mariage civil. Ces deux premières formes d'union sont généralement associées à une gestion familiale des affaires matrimoniales, allant souvent jusqu'à une pleine implication des parents dans le choix du conjoint. Il en découle des problèmes liés à la précocité des mariages. Dans un contexte où traditions et religions définissent les modalités d'entrée en union, l'âge au premier mariage varie fortement selon le sexe et le milieu de résidence et n'évolue que très faiblement avec le temps.

Les hommes entrent plus tardivement en union et le recul de leur âge d'entrée en union est plus rapide, encore plus rapide pour les citadins. En 2012, 50 % des citadins se marient avant l'âge de 28 ans alors que la moitié des ruraux le font avant l'âge de 24 ans, soit un écart de 4 ans d'âge médian. Il en est de même pour les femmes, les citadines entrant en union un peu plus tardivement que les femmes rurales. La situation de ces dernières n'a évolué que très peu au cours des dernières décennies.

a) Milieu de résidence (ajustements) b) Niveau d'instruction (ajustements) Age médian Age médian au premier au premier mariage mariage 30 30 ♦ H - sec/sup. 28 28 ♦ H - urbains H - primaire 26 26 24 24 H - aucun ♦H - ruraux 22 22 • F - sec/sup. 20 20 oF - urbaines ○F - primaire 18 18 16 16 OF - rurales oF - aucun 14 14 12 12 10 10 1990 1994 1998 2002 2006 2010 2014 1998 2002 2006 2010 2014

Graphique 2. Age médian au premier mariage chez les hommes (30-59 ans) et les femmes (25-49 ans)

Grâce à la durée des études et aux opportunités qu'elle offre, l'instruction pourrait également engendrer un recul de l'âge d'entrée en union. Mais la situation des femmes stagne quel que soit leur niveau d'instruction. Le faible écart entre les femmes non instruites et celles de niveau primaire, ainsi que la

stagnation de l'âge médian chez les plus instruites suggèrent que l'effet de l'instruction sur l'entrée des femmes en union est structurel. Il serait principalement lié à la durée d'études et non à une émancipation due à l'instruction : une fois qu'elles abandonnent l'école primaire (entre 12 et 14 ans), 50 % des femmes se marient autour de 16 ans. La moitié des femmes de niveau secondaire ou supérieur se marient autour de 21 ans, un âge qui correspond aux premières années d'études universitaires (19 à 22 ans) pour celles qui atteignent le niveau supérieur. De plus, les échecs et les abandons au niveau secondaire sont suivis des mariages alors que le cumul études/mariage au niveau supérieur est de plus en plus courant.

Le rôle de l'instruction sur l'entrée en union des hommes semble différent. La progression de l'âge médian a été plus rapide pour les hommes en général, et beaucoup plus encore pour les non instruits qui, dorénavant, partagent le même âge médian d'entrée en union avec ceux de niveau primaire. Il faut l'âge de 28 ans pour que se marient 50 % des hommes de niveau secondaire ou supérieur en 2012. Ce changement s'expliquerait soit par une durée d'études de plus en plus longue soit par une montée des contraintes économiques à l'entrée en union (Calvès, 2007; Lardoux, 2005). Dans un contexte socioéconomique difficile, marqué par le chômage des jeunes diplômés et où le mariage implique pour l'homme une responsabilité économique du futur foyer, la seconde explication semble plus plausible, et elle reste valable pour le cas des hommes non instruits.

Au détriment des pesanteurs familiales et sociales sur la gestion matrimoniale, c'est finalement chez les hommes plus instruits qu'émerge une certaine autonomie de l'individu par rapport à son entrée en union. Par contre, la montée d'une entrée tardive en union chez les femmes et la réduction de l'écart d'âge d'entrée en union entre les deux sexes, tels que montrés par Hertrich (2001) ailleurs sur le continent, ne sont pas encore observables au Niger.

Du reste, la faible différence des âges médians d'entrée en union entre les femmes urbaines et rurales semble insuffisante pour expliquer le différentiel urbain-rural de fécondité précédemment observé. Il reste utile d'explorer les facteurs susceptibles d'expliquer un différentiel en matière d'espacement et de limitation des naissances. L'apparition des unions consensuelles ou informelles (Locoh, 2002), le phénomène de femmes chefs de ménage<sup>6</sup>, les aspirations fécondes, la pratique contraceptive, etc. sont autant des éléments qui apporteraient un éclairage supplémentaire sur l'écart urbain-rural de fécondité.

Des avancées dans la pratique contraceptive, mais toujours un goût pour une descendance nombreuse

Environ 90 % des femmes et des hommes mariés connaissent une méthode contraceptive moderne au Niger<sup>7</sup>. Et ils connaissent en moyenne jusqu'à quatre méthodes modernes différentes. Cette connaissance répandue ne se répercute pas sur le niveau d'utilisation qui reste globalement faible. La prévalence contraceptive pour les méthodes modernes se situe autour de 12 % en 2012, aussi bien chez les femmes en union que chez les non mariées. Elle n'est que de 3,7 % chez les adolescentes (15-19 ans), bien que 50 % des femmes se marient et aient leur premier rapport sexuel avant leur seizième anniversaire.

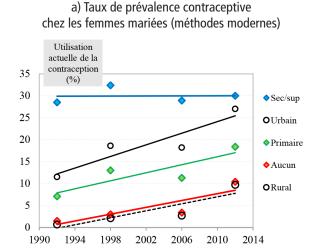
<sup>6</sup> L'accès au statut de chef de ménage pour les femmes peut relever autant d'une stratégie d'autonomisation que d'une précarité (Pilon, Seidou, et Tichit, 1997).

Les chiffres cités dans ce paragraphe sont ceux de l'EDSN-MICS IV de 2012 du Niger.

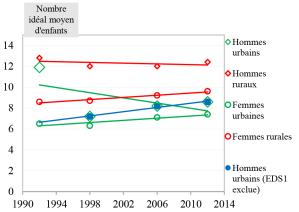
Pourtant, ce niveau actuel de prévalence contraceptive constitue déjà une avancée au regard de la situation passée.

Le recours aux moyens contraceptifs modernes s'est particulièrement accru en milieu urbain où la proportion des utilisatrices a presque triplé en 20 ans. En milieu rural, parmi les femmes non instruites et celles ayant un niveau primaire, l'évolution de la prévalence est modérée même si son niveau est plus élevé chez les femmes de niveau primaire. Par contre, il semble que la prévalence contraceptive ait trouvé un seuil limite, autour de 30 %, pour les femmes de niveau secondaire et supérieur. Cette stagnation renvoie à un usage calculé et plus régulier des moyens contraceptifs et dénote l'adoption d'une culture contraceptive par une minorité mieux instruite. Finalement, l'évolution de la prévalence contraceptive, lente en milieu rural et rapide en milieu urbain, conduit à un écart de plus en plus grand qui rappelle le différentiel urbain-rural de fécondité. Néanmoins, il serait hâtif d'établir ce lien quand la contraception d'espacement reste une des caractéristiques de la transition féconde africaine (Locoh et Makdessi, 1995).

**Graphique 3.** Évolution de la prévalence contraceptive et du nombre idéal d'enfants selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence



b) Nombre idéal d'enfants chez les hommes et les femmes



Plutôt qu'un changement net dans les aspirations, les lentes variations des idéaux féconds observées au cours des deux dernières décennies traduiraient simplement la persistance des valeurs natalistes qui caractérisent le Niger. En milieu rural comme en ville, dans ce contexte de polygamie, ce sont les hommes qui désirent une descendance plus nombreuse. La situation est différente chez les femmes. Sur les trois dernières périodes observées, l'écart moyen entre les idéaux des citadins et des hommes ruraux est de 4 enfants, alors qu'il n'est que de 2 enfants entre les citadines et les femmes rurales. Ce constat fait écho à un besoin de main-d'œuvre pour l'agriculture familiale qui demeure la principale activité en milieu rural<sup>8</sup>. Cette explication se trouve confortée par les résultats des travaux sur les liens entre l'accès à la terre (Thomas, 1991), le régime foncier (Mencarini, 2000) et les comportements reproductifs.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La gestion des exploitations agricoles familiales est affectée par la crise et la métamorphose des structures familiales. Le rôle des hommes évolue. Face à un fractionnement continuel des unités de production (Marchal, 1987) et une remise en cause des inégalités statutaires entre hommes et femmes, une crise d'autorité entre les jeunes et les aînés dans la gestion de la production et l'accès aux ressources (Adjamagbo, 1998), l'intérêt des hommes pour une descendance nombreuse pourrait s'atténuer, voir même disparaitre.

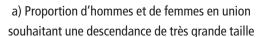
Comme le souligne Locoh (1995), dans le milieu rural où domine l'activité agricole, les familles élargies sont « à la fois des unités de reproduction (biologique et sociale) et des unités de production ».

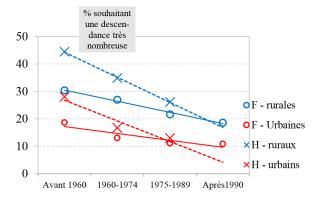
Il convient de rappeler certaines limites des moyennes sur lesquelles se base l'analyse des tendances menée précédemment. Une de leurs caractéristiques est leur sensibilité aux valeurs extrêmes. Des déclarations plus ou moins fantaisistes d'un nombre idéal d'enfants (jusqu'à 40 et même plus chez les hommes), si elles sont fréquentes, sont susceptibles de dissimuler l'apparition de certains traits, en l'occurrence l'importance numérique des individus qui souhaiteraient une descendance plus réduite. Le passage du double au simple de l'idéal moyen des hommes urbains entre 1992 (12 enfants) et 1998 (7 enfants) illustre la fragilité du nombre idéal moyen. L'exclusion de cette donnée ponctuelle change radicalement la tendance ajustée (EDS 1 exclue). La catégorisation de l'idéal en « idéal chiffré cadré », « chiffré non cadré » et « réponses non numériques », stratégie adoptée dans le cadre de ce travail, est en cela une solution alternative pertinente. Ce n'est plus le nombre idéal exact qui compte, mais plutôt l'image de la descendance idéale que se font les individus.

### Tendance générationnelle de la capacité à dessiner sa famille

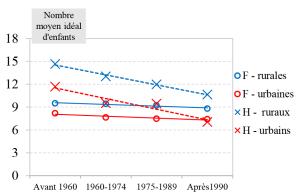
Un idéal plus cadré au fil des générations

Graphique 4. Proportion d'individus souhaitant une descendance de très grande taille et nombre idéal moyen d'enfants selon les générations





b) Nombre idéal d'enfants pour les hommes et les femmes



Un nombre idéal d'enfants plus petit que 11 pour les femmes ou plus petit que 13 pour les hommes correspond à un souhait de descendance que nous avons qualifié de « cadré ». En milieu rural comme en ville, chez les femmes aussi bien que chez les hommes, la proportion d'individus dépassant ces seuils a progressivement régressé au fil des générations. Quand ils déclarent un idéal chiffré, les individus des générations plus jeunes ont tendance à se donner un idéal plus réaliste, plus susceptible de traduire un attachement à un projet de fécondité précis. Mais cette tendance est encore plus nette en milieu urbain, et davantage chez les hommes, parmi qui, la fréquence d'un idéal de plus de 12 enfants serait passée sous la barre de 10 % chez les plus jeunes. Les changements sont plus lents chez les femmes, sans grande différence entre les citadines et les femmes rurales. D'une façon générale, et indépendamment du sexe et du milieu de résidence, on assiste à une convergence du cadrage des idéaux féconds, des

× Rural

× Urbain

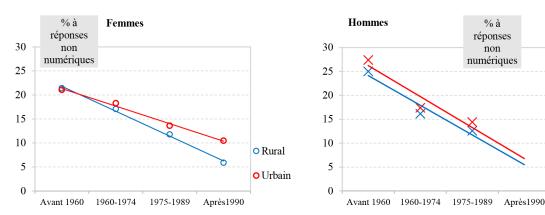
anciennes générations vers les plus jeunes. Il s'en suit une réduction régulière de la taille idéale moyenne de la descendance qui s'uniformise davantage chez les plus jeunes.

L'écart d'idéal fécond entre les femmes et les hommes disparait chez les jeunes générations urbaines alors qu'il se retrouve drastiquement réduit chez les jeunes ruraux. Ces changements peuvent s'expliquer par une plus grande émancipation des jeunes sous l'effet synergique de l'instruction, du recul d'âge d'entrée en union et de la modernisation des valeurs. En plus d'aspirer à une descendance plus faible, les jeunes se démarquent aussi par leur plus grande propension à fournir des réponses numériques à la question sur l'idéal fécond.

#### Vers une meilleure quantification de l'idéal

La référence à Dieu ou le refus d'avancer un chiffre comme idéal fécond est fréquent parmi les anciennes générations, jusqu'à 20 % chez les femmes et 25 % chez les hommes. Cela n'est pas le cas pour les plus jeunes, chez qui, cette proportion est réduite jusqu'à 5 % parmi les jeunes femmes en milieu rural. Il peut sembler curieux que les femmes rurales aient une faible tendance à déclarer des réponses non numériques que les citadines. Mais cela s'expliquerait par un plus grand goût à une descendance nombreuse chez les premières, goût qu'elles expriment ouvertement en quantifiant leurs l'idéaux, en moyenne plus élevés que ceux des citadines. La généralisation des valeurs natalistes en milieu rural serait favorable à une libre expression de leur goût pour une descendance nombreuse.

Graphique 5. Proportions de réponses non numériques selon les générations et par milieu de résidence

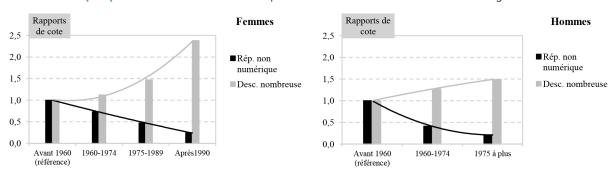


La même tendance à une meilleure quantification de l'idéal au fil des générations s'observe chez les hommes, mais sans distinction majeure entre les citadins et les ruraux. Les changements semblent donc se généraliser pour les deux sexes, en ville comme en milieu rural. Cependant, aussi bien pour le souhait d'une descendance nombreuse que pour les réponses non numériques, il convient de mentionner un risque de biais lié à un effet différentiel de la rationalisation selon le nombre d'enfants vivants, donc selon l'âge. Sans ou avec peu d'enfants, les jeunes seraient plus libres dans la formulation de leurs idéaux, alors que les plus âgés tiendraient compte de leur descendance réalisée pour souhaiter une descendance nombreuse ou pour éviter de déclarer un chiffre précis. La prise en compte des éléments du parcours de vie au niveau multivarié, tels que l'âge et le nombre d'enfants nés vivants, permet de contrôler ce biais.

### Facteurs de « quantification » et du « cadrage » des idéaux

#### Un idéal plus chiffré mais moins cadré

L'estimation des modèles de régression logistique contrôlés par l'ensemble des facteurs retenus au Tableau 1 permet de dégager l'évolution relative nette de la capacité à préciser son projet de fécondité au fil des générations, en contrôlant pour le milieu de résidence, la structure familiale, le parcours de vie et l'émancipation individuelle. Chez les femmes comme chez les hommes, les générations plus jeunes ont significativement moins de chance de déclarer une réponse non numérique. A l'inverse, elles ont significativement plus de risque que la génération la plus ancienne (Avant 1960) de ne pas cadrer leurs idéaux. La prise en compte de plusieurs facteurs au niveau multivarié — dont le parcours de vie — a donc inversé la tendance de capacité à cadrer l'idéal observée au niveau descriptif.



Graphique 6. Probabilité estimée de quantifier ou de cadrer son l'idéal selon les générations

Notes: Les rapports de cote sur ces deux graphiques sont nets des autres facteurs et sont significatifs au moins au seuil de 10 %, voir Tableau Annexe a1 pour plus de détails

Ces résultats montrent que les jeunes se libèrent de plus en plus du joug de la fatalité ou des valeurs traditionnelles et chiffrent mieux la taille idéale de leur descendance que leurs ainés. Mais cette évolution n'est pas synonyme d'un meilleur cadrage de l'idéal quantifié. En effet, les plus jeunes, surtout les femmes, ont significativement moins de chance de cadrer leurs idéaux que leurs homologues de la génération la plus ancienne (1,5 fois plus pour les hommes et 2 fois plus pour les femmes). On assiste donc à un glissement entre les deux dimensions de la capacité à préciser son idéal de fécondité selon les générations, la capacité de formuler un projet numérique et celle de le cadrer dans une limite réaliste.

#### Genre et urbanisation

Les différences dans l'expression des aspirations fécondes entre ruraux et citadins décrites par les analyses descriptives se confirment au niveau multivarié, mais avec quelques nuances chez les hommes. Qu'il s'agisse de la quantification ou du cadrage de l'idéal, les citadines se distinguent significativement des femmes rurales par leur plus grande capacité à situer leurs idéaux. Les citadines ont significativement plus de chance de quantifier et de cadrer leurs idéaux que les femmes rurales.

Parmi les hommes par contre, ce sont les citadins qui ont une plus grande propension à donner des réponses non numériques. Les ruraux quantifient donc mieux leurs aspirations que les citadins. Par contre, comme chez les femmes, parmi les individus formulant un idéal numérique, les citadins ont significativement plus de chance de cadrer leurs idéaux que les hommes ruraux.

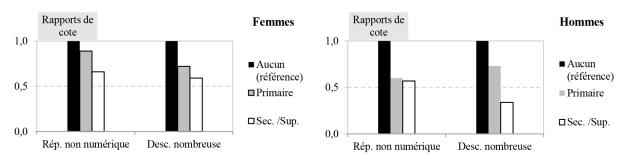
#### L'homme s'adapte à sa situation familiale

La polygamie et taille du ménage n'affectent que la capacité des hommes à cadrer leurs idéaux de fécondité. Comme on pourrait s'y attendre, les hommes polygames ont significativement 1,84 fois plus de risque de déclarer un idéal de descendance nombreuse que les monogames. De même, ceux qui vivent dans un ménage de grande taille (11 membres ou plus) ont significativement moins de chance de cadrer leurs idéaux que ceux vivant dans un ménage de taille de 1 à 5 membres. Les idéaux des femmes restent indifférents à ces situations (Tableau Annexe a1).

Ces résultats reflètent une adaptation des idéaux des hommes à leurs situations familiales. Chefs de grands ménages ou mari à plusieurs épouses, avec probablement un nombre important d'enfants, les hommes seraient ainsi plus tentés de déclarer un idéal de descendance nombreuse pour s'aligner à la situation actuelle de leurs familles (préférences adaptatives). Il est également possible de voir à travers ces résultats l'emprise de la structure patriarcale de la famille nigérienne sur les aspirations fécondes : la taille – et peut-être la responsabilité – de la famille est l'affaire de l'homme, c'est donc pour lui que la réalité et l'idéal se confondent.

### Forte influence de l'émancipation individuelle à travers l'instruction

Le degré d'émancipation des individus est approché par leur niveau d'instruction, leur expérience sexuelle prénuptiale et, pour les femmes, le niveau d'instruction de leur conjoint. L'activité sexuelle avant la première union reste un comportement marginal chez les femmes. Elle n'affecte pas l'expression de leurs idéaux de fécondité. Par contre, le niveau d'instruction joue un rôle significativement important : plus la femme est instruite, mieux elle chiffre son idéal et mieux elle le cadre.



Graphique 7. Probabilité estimée de quantifier ou de cadrer l'idéal selon le niveau d'instruction

Notes : Les rapports de cote sur ces deux graphiques sont nets des autres facteurs et sont significatifs au moins au seuil de 10 %, voir Tableau Annexe a1 pour plus de détails

Les différences induites par le niveau d'instruction sont encore plus nettes chez les hommes. Avoir un niveau primaire divise par 2 le risque de donner une réponse non numérique alors qu'un niveau d'instruction secondaire ou supérieur divise par 3 le risque d'un idéal de descendance nombreuse. Le niveau d'instruction de l'homme agit sur la capacité de sa conjointe à préciser son idéal. Indépendamment de

son niveau d'instruction, une femme voit ses chances de quantifier et de cadrer son idéal augmenter significativement avec le niveau d'instruction de son mari (Tableau Annexe a1).

Beaucoup plus répandue chez les hommes que chez les femmes (15 % contre 3 %), l'expérience sexuelle prénuptiale s'associe à une plus grande chance de chiffrer l'idéal chez les hommes. Par contre, elle n'affecte pas la capacité des femmes à préciser leurs idéaux de fécondité.

#### Rôle mitiqé du parcours de vie

La trajectoire matrimoniale n'a qu'un effet très faible sur la capacité des femmes à situer leurs idéaux de fécondité. Tout au plus, observe-t-on un léger avantage des femmes en première union pour la quantification de l'idéal. Elles ont un peu plus de chance de chiffrer leurs idéaux que les femmes ayant vécu plus d'une union. L'hypothèse d'une plus grande capacité à préciser son idéal chez les femmes aux trajectoires matrimoniales plus complexes est partiellement infirmée. Avoir des enfants avec plusieurs hommes, dans des foyers différents, contribuerait à l'adoption d'une vision fataliste de la fécondité.

L'âge au premier mariage est aussi sans effet sur la capacité des femmes à préciser leurs idéaux. Par contre, les hommes qui se mettent en couple plus tardivement ont significativement plus de chance de préciser leurs idéaux que ceux qui se marient plus tôt. Cela résulterait d'une plus grande émancipation des hommes qui se marient tardivement, probablement pour des raisons liées aux études, à l'apprentissage ou à la recherche d'emploi.

L'effet du nombre d'enfants est négatif sur les deux dimensions de capacité à préciser son idéal, chez les hommes et les femmes : plus le nombre d'enfants est grand, plus les chances de quantifier et de cadrer l'idéal sont faibles. Contrairement à l'énoncé de l'hypothèse 2, le nombre d'enfants n'améliore donc pas la capacité de préciser l'idéal et conduirait même à une rationalisation. Ceux qui ont plus d'enfants auraient tendance à ne pas avancer de chiffre ou à déclarer un idéal de descendance nombreuse.

## Discussion

La fécondité stagne encore au Niger. Les résultats de cette étude laissent entrevoir quelques signes précurseurs de changement. Ils permettent également d'évaluer l'ampleur du défi à surmonter pour amorcer ce changement. S'il est difficile de vérifier que les réalisations fécondes soient soumises aux calculs de choix conscients et rationnels (Coale, 1973), il a néanmoins été possible d'examiner l'émergence d'une capacité à conceptualiser la taille de la descendance, condition préalable vers un contrôle de la fécondité (van de Walle, 1992).

Les résultats montrent que la capacité à quantifier la taille idéale de sa descendance s'est accrue de manière significative des anciennes générations vers les plus jeunes. Cela suggère une certaine émancipation de la jeunesse qui se libère progressivement d'une vision dogmatique et traditionnelle de la descendance. Plutôt que de faire référence à Dieu ou de taire leurs idéaux, les jeunes les traduisent de plus en plus par des chiffres. Cependant, ils seraient toujours sous l'influence des valeurs sociales natalistes qui marque le contexte nigérien. Comparativement aux anciennes générations, le risque est significativement plus grand pour les jeunes de déclarer un idéal de descendance nombreuse (plus de

10 pour les hommes et plus de 12 pour les femmes). Les jeunes générations quantifient plus mais cadrent moins que les anciennes. Si la conceptualisation de la taille de la descendance se fait en deux étapes dont, une meilleure quantification d'abord et un meilleur cadrage ensuite, le Niger ne serait qu'à la première étape.

Les rôles de l'émancipation individuelle et du parcours de vie sur la capacité à conceptualiser la taille de sa descendance diffèrent selon le sexe. La capacité des femmes à préciser leurs idéaux de fécondité semble indépendante de la structure familiale et de leurs parcours de vie. Mais les hommes améliorent leur capacité de quantification et de cadrage de leurs idéaux dans le sillage d'une métamorphose sociale.

Chez les hommes, la capacité à préciser son idéal émerge comme une conséquence de l'érosion des valeurs traditionnelles, à travers notamment une entrée plus tardive en union et une expérience sexuelle avant le premier mariage. Et à mesure qu'ils retardent leur entrée en union, leur capacité à quantifier et à cadrer leurs idéaux s'améliore. Une entrée tardive en union chez les hommes n'est pas uniquement liée aux études, mais aussi à une détérioration de la situation des jeunes hommes face à l'emploi (Calvès, 2007). L'individualisation de la prise en charge du coût du mariage, de plus en plus imputable au seul mari plutôt qu'à sa famille (Lardoux, 2005), rend l'exercice d'une activité rémunérée plus nécessaire et accentue ce retard. Ces mutations sociales créent ainsi de nouvelles contraintes à l'entrée de l'homme en union. De son retard d'entrée en union, il acquiert donc une plus grande maturité qui s'exprime dans la précision de son idéal, même si son rôle traditionnel de « dominant » reste fragile face aux difficultés économiques (Locoh et Mouvagha-Sow, 2005).

Par ailleurs, l'expérience sexuelle prénuptiale s'associe à une plus grande capacité de quantification de l'idéal chez les hommes. Rappelons que la sexualité prénuptiale est socialement réprouvée au Niger et que sa plus grande prévalence chez les hommes (15 % contre 3 % chez les femmes) ne serait pas étrangère au retard d'entrée en union et à la « modernisation » des valeurs. La mobilité interne entre les centres urbains et le milieu rural ainsi qu'une plus grande ouverture de la jeunesse vers l'extérieur sont des facteurs susceptibles d'accélérer les changements dans les comportements sexuels. Dans ce sens, Sauvain-Dugerdil et al (2014) montrent que la précocité de la sexualité chez les hommes n'est pas spécifiquement un phénomène urbain. C'est donc vraisemblablement dans le sillage d'une transformation des valeurs et des pratiques que les hommes acquièrent leur capacité à se donner un idéal précis de fécondité.

L'hypothèse d'une autonomisation progressive des femmes le long de leurs parcours de vie et son effet positif sur leur capacité à situer leurs idéaux de fécondité n'est pas vérifiée. Une trajectoire matrimoniale marquée par plusieurs unions n'est ni favorable à la quantification ni au cadrage de l'idéal de fécondité, bien que « ce sont elles en général qui prennent l'initiative des ruptures » (Locoh, 2003). Ayant des enfants avec plusieurs conjoints, les femmes auraient une plus grande tendance à la fatalité à propos de la taille de la descendance. De plus, les éventuels enfants du couple restent en général avec leurs pères après la rupture de celui-ci, sauf les enfants en très bas âge. L'absence de toute ou une partie de la descendance du foyer actuel de la femme pourrait affecter la conception qu'elle a d'une taille idéale de sa descendance.

Chez les femmes, la maturité induite par le retard de l'entrée en union ne semble pas non plus suffisante pour améliorer leur capacité de conceptualiser la taille de leur descendance. Il faut le rappeler, l'âge d'entrée en union est plus homogène chez les femmes et ne recule que très peu, même parmi les citadines et les plus instruites. Ces résultats reflètent une division sexuée des rôles sociaux qui marque l'entrée à l'âge adulte de la femme par le mariage et la maternité (Calvès et Kobiané, 2014). L'entrée à l'âge adulte est plutôt marquée par l'insertion professionnelle chez l'homme, et cela se matérialise par une entrée tardive en union, avec comme corolaire l'acquisition d'une plus grande capacité à situer son idéal fécond.

Par ailleurs, la structure familiale n'affecte que le cadrage de l'idéal chez les hommes. La quantification et le cadrage des idéaux des femmes en restent indifférents. Les polygames et ceux qui vivent dans un ménage de grande taille (11 membres ou plus) courent un risque plus important de déclarer un idéal de descendance nombreuse. Pour les femmes, cette rationalisation repose sur le nombre d'enfants nés vivants. On retrouve l'effet d'une structure familiale patriarcale, où les hommes rationalisent leurs idéaux en fonction de la taille de leur ménage et les femmes en fonction de leur propre descendance.

Le niveau d'instruction est le principal élément de l'émancipation individuelle qui module la capacité à préciser l'idéal de fécondité. Mais il joue un rôle plus important sur la capacité à cadrer l'idéal chez les hommes que chez les femmes. Cette différence serait liée aux conditions d'entrée en union, postérieures à l'abandon ou à la fin des études. En effet, les normes sociales sur le mariage restent toujours figées sur un modèle de foyer pris en charge par le mari, qui de fait, en est le premier responsable. Ainsi, en milieu urbain africain, « l'obtention d'un emploi rémunéré est cruciale pour la formation d'une première union » chez les jeunes (Calvès, 2007). Cela n'est pas nécessairement le cas chez les femmes nigériennes, pour qui, l'exercice d'un emploi rémunéré ne semble pas une condition préalable pour l'entrée en couple. Ce nouvel épisode de recherche d'emploi serait favorable à une plus grande maturité pour les jeunes diplômés. L'effet différentiel de l'instruction par sexe est donc un effet latent lié aux différences dans le parcours de vie après les études (mariage plus immédiat pour les femmes, insertion professionnelle d'abord pour les hommes, etc.).

Cependant, l'instruction favorise une autonomie décisionnelle des femmes et augmente leurs chances de former un couple plus égalitaire en âge (Calvès et Thiombanio, 2014). Un faible écart d'âge avec le conjoint serait plus favorable à la discussion dans le couple et à une expression plus libre des aspirations fécondes de la femme. Nos résultats montrent que le niveau d'instruction du mari améliore la capacité de sa femme à préciser son idéal, indépendamment du niveau d'instruction de celle-ci. Le canal d'action serait sans doute une meilleure communication dans le couple, rendue plus facile par un faible écart d'âge entre les conjoints. Aussi, comme l'a montré Attané (2002) chez les mossi au Burkina Faso, l'autonomie financière permet à l'homme d'adopter le modèle social qu'il valorise : « épouser une jeune fille de son choix, d'origine citadine et qui est allée à l'école ». Sous cet angle, l'effet du niveau d'instruction du mari sus-évoqué pourrait être un effet de sélection, les femmes plus instruites entrant en union avec des hommes financièrement autonomes, probablement plus instruits.

Le lien complexe entre l'urbanisation et la capacité des hommes à préciser leurs idéaux montre que l'enchainement entre la quantification (d'abord) et le cadrage (ensuite) de l'idéal peut être inversé dans un contexte en transition des valeurs. Les citadins quantifient moins souvent leurs idéaux que les ruraux. Mais lorsqu'ils les quantifient, les citadins ont une plus grande capacité de les cadrer que les ruraux. Ces résultats quelque peu inattendus peuvent s'interpréter de deux manières : i) il existerait un conflit entre les aspirations réelles des citadins (à une descendance nombreuse) et certaines idées reçues, en l'occurrence la convenance d'un petit nombre d'enfants en milieu urbain. Plutôt que de déclarer un idéal élevé, ce qui ne correspondrait pas aux idées reçues, les citadins auraient tendance à se référer à Dieu ou à refuser toute quantification de leurs idéaux. Ceux d'entre eux qui fournissent des chiffres seraient les plus convaincus de la nécessité d'un nombre réduit d'enfants en ville. ii) la grande acceptabilité des valeurs natalistes en milieu rural dispenserait les ruraux des contraintes sus-évoquées. Ils seraient alors plus disposés à exprimer librement leurs idéaux à travers des chiffres élevés, sans recourir à des réponses non numériques.

Il a aussi été exploré le rôle de l'âge d'entrée en union, de la contraception et des aspirations fécondes sur le différentiel urbain-rural de fécondité. Les résultats descriptifs ont montré une montée plus rapide de l'âge d'entrée en union chez les hommes aussi bien en ville qu'en milieu rural. C'est de plus en plus un phénomène courant en Afrique comme le montre Hertrich (2001). Mais contrairement à ce qu'elle montre dans le cas de nombre de pays africains, l'écart d'âge d'entrée en union entre les hommes et les femmes ne s'est pas réduit au Niger. Cela s'explique par une augmentation plus lente de l'âge d'entrée en union chez les femmes comparativement aux hommes, quel que soit le milieu de résidence. Du reste, l'écart de l'âge médian d'entrée en union entre les citadines et les rurales demeure trop faible pour expliquer le différentiel urbain-rural de fécondité. Ce différentiel trouverait plutôt une explication dans l'augmentation rapide du recours à la contraception moderne en milieu urbain où la proportion des utilisatrices a presque triplé au cours des vingt dernières années. Stagnantes en ville comme en milieu rural, les aspirations fécondes n'auraient joué qu'un rôle très limité. L'avantage du milieu urbain en termes d'accès aux moyens modernes de contraception semble à l'origine des inégalités dans la pratique contraceptive et donc à la base du différentiel urbain-rural de fécondité. Par ailleurs, la tendance à la hausse de la fécondité en milieu rural remet en cause la lente et fragile baisse en cours en milieu urbain. Comment réaliser les objectifs de réduction de la croissance démographique assignés à la Politique de population du pays si la fécondité continue d'accroître en milieu rural où réside environ 80 % de la population ? Atteindre une fécondité de 5 enfants par femme au niveau national en 2015, comme visé par la Déclaration générale de politique de population, apparait comme un objectif d'avance manqué dans ces conditions.

Comme mesure des aspirations individuelles de fécondité, le concept de descendance idéale présente des limites. Très tôt, Trent (1980) a posé le débat sur le sens véritable de la taille idéale de la famille (individuelle ou socialement construite). Même si les questions de base ont évolué, ce débat reste encore le même. Il est aujourd'hui difficile de dire si le souhait d'une descendance nombreuse au Niger est l'expression d'une norme sociale — non nécessairement fondée sur la valeur productive de l'enfant — ou le résultat d'une convergence des calculs individuels basés sur une stratégie de survie tournée vers la fécondité. La stratégie adoptée dans le cadre de cette étude atténue néanmoins le biais. Il s'est agi de traiter la descendance idéale comme un indicateur de capacité à formuler un vœu, plus ou moins précis, à partir de certains repères numériques, et non pas comme une mesure du projet fécond. Les notions des « seconds choix » (Hin, Gauthier, Goldstein et Bühler, 2011), en déclinant l'idéal de fécondité comme une série de plusieurs options, ouvrent des nouvelles perspectives dans la mesure et l'interprétation des idéaux de fécondité.

# Conclusion

Par son niveau élevé et sa tendance stagnante, la fécondité nigérienne demeure une exception, même en Afrique sub-saharienne. Cependant, l'âge d'entrée en union progresse chez les hommes et l'utilisation des méthodes contraceptives modernes est en pleine expansion en milieu urbain. Les résultats de cette étude dévoilent d'autres signaux d'une transition vers une fécondité plus contrôlée. La capacité à préciser son idéal de fécondité, condition préalable à un contrôle de la fécondité, s'améliore au fil des générations. Les plus jeunes sont plus aptes à quantifier leurs idéaux de fécondité que leurs ainés. En revanche, encore sous l'emprise des valeurs natalistes, les plus jeunes sont moins aptes à cadrer la quantification qu'ils font de leurs idéaux. Les résultats obtenus montrent également des différences entre les hommes et les femmes. Les premiers améliorent leur capacité à préciser leurs idéaux dans le cadre d'un processus de modernisation des pratiques et des valeurs alors que la capacité des secondes reste indifférente à une structure familiale patriarcale et un parcours de vie non émancipant.

Dans l'optique d'une transition vers une fécondité plus contrôlée, ces résultats impliquent la nécessité d'un accompagnement pour la jeunesse afin qu'elle se démarque des valeurs natalistes qui caractérisent le contexte nigérien. Si les jeunes arrivent à mieux cadrer leurs idéaux de fécondité, qu'ils quantifient déjà mieux que leurs ainés, peut-être feront-ils de ces idéaux cadrés leurs véritables projets de fécondité déclenchant ainsi le changement attendu. Dans la même lancée, l'individualisation des aspirations fécondes des femmes est nécessaire pour faire de la fécondité le résultat d'une véritable négociation entre conjoints. Les interventions de proximité qui associent les deux conjoints dans la gestion de leur fécondité, à l'exemple des Écoles de mari, peuvent être très utiles à cet égard.

# Références

Adjamagbo A., Calvès A.-E. 2012. L'émancipation féminine sous contrainte, Autrepart vol. 2, no. 61, p. 3-21.

Adjamagbo A. 1998. Crise en économie de plantation ivoirienne et transformation des rapports sociaux : le dilemme féminin à Sassandra (Côte d'Ivoire), Les Dossiers du CEPED no. 51, 35 p.

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) [Sénégal], et ICF International, 2012. Enquête Démographique et de Santé Continue (EDS-Continue 2012-2013). Calverton : ANSD et ICF International.

Andro A. 2001. Décisions de fécondité au sein des couples. Quelles négociations entre hommes et femmes ?, Colloque international Genre, population et développement en Afrique, Abidjan, 16-21 juillet 2001.

Antoine P., Dial F. B. 2004. Mariage, divorce et remariage à Dakar et à Lomé, Dialogue no. 21, pp. 2-8.

Attama S., Seroussi M., Kourquéni Alichina I., Koché H., Barrère B.1998. Enquête Démographique et de Santé, Niger 1998. Calverton: Care International/Niger et Macro International Inc.

Attané A. 2002. Identités plurielles des hommes mossi (Burkina Faso) : entre autonomie et précarité, Nouvelles Questions Féministes vol. 21, no. 3, pp. 14-27.

Bankole A., Susheela S. 1998. Fécondité des couples et décisions contraceptives dans le monde en voie de développement : entendre la voix de l'homme, Perspectives internationales sur le planning familial, no. spécial, p. 4-13.

Bankole A. 1995. Desired Fertility and fertility behaviour among the Yoruba of Nigeria: a study of couple preferences and subsequent fertility, Population Studies 49, no. 2: 317-328.

- Becker G. S. 1981. A treatise on the family. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, XII + 288 p. (Edition revue et augmentée en 1991. XII + 424 p.).
- Bongaarts J. 2012. Les programmes de planification familiale peuvent-ils réduire le désir de famille nombreuse en Afrique subsaharienne ? Perspectives Internationales sur la Santé Sexuelle et Génésique no. spécial de 2012.
- Bureau central du recensement, Direction de la statistique et des comptes nationaux. 1978. Recensement Général de la Population 1977. Résultats provisoires, Niamey, Niger.
- Bureau central du recensement, Direction de la statistique et des comptes nationaux, Ministère des Finances et du Plan, 1992. Recensement Général de la Population 1988, Niamey, Niger.
- Caldwell John C. 1978. A theory of fertility: from high plateau to destabilization, Population and Development Review, vol. 4, no. 4, pp. 553-577.
- Calvès A.-E., Thiombanio B. G. 2014. Quand les jeunes célibataires se mettent en couple : scolarisation féminine et choix des partenaires à Ouagadougou, in : Marcoux, R., Antoine, P. (ed.), Le mariage en Afrique : Pluralité des formes et des modèles matrimoniaux, Presses de l'Université du Québec, pp. 266-287.
- Calvès A.-E., Kobiané J.-F. 2014. Genre et nouvelles dynamiques d'insertion professionnelle chez les jeunes à Ouagadougou, Autrepart vol. 3, no. 71, p. 33-56.
- Calvès A.-E., Marcoux R. 2007. Présentation: les processus d'individualisation à l'africaine, Sociologie et sociétés vol. 39, no. 2, pp. 5-18.
- Calvès A.-E. 2007. Trop pauvre pour se marier ? Crise de l'emploi urbain et entrée en première union des hommes au Burkina Faso, Population vol. 62, no. 2, pp. 339-360.
- Coale A. J. 1973. The Demographic Transition Reconsidered, International Population Conference, Liege, vol. 1, pp. 53-72.
- Direction de la statistique et des comptes nationaux (DSCN), Ministère des finances et du plan. Enquête Démographique au Niger 1959-60, Rapport d'analyse, Niamey, Niger.
- Easterlin R. A. 1969. Towards a Socioeconomic Theory of Fertility: A Survey of recent research on economic factors in American fertility, in : S. J. Behrman, L. Corsa and R. Freedman (eds.), Fertility and Family Planning : A World View, Ann Arbor: University of Michigan Press, pp.127-156.
- Hertrich V. 2001. Nuptialité et rapports de genre en Afrique. Un premier bilan des tendances de l'entrée en union au cours des 40 dernières années (Version provisoire), Colloque international Genre, population et développement en Afrique, UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD - Abidjan, 16-21 juillet 2001.
- Hin S., Gauthier A., Goldstein J., Bühler C. 2011. Fertility preferences: What measuring second choices teaches us, Vienna Yearbook of Population Research vol. 9, pp. 131-156.
- Institut national de la statistique (INS) et Macro international Inc. 2007. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Niger 2006. Calverton : INS et Macro International Inc.
- Institut national de la statistique et de l'analyse économique (INSAE) et ICF International, 2013. Enquête Démographique et de Santé du Bénin 2011-2012. Calverton : INSAE et ICF International.
- Kourguéni I. A., Garba B., Barrère B. 1993. Enquête Démographique et de Santé au Niger 1992. Columbia, Maryland, USA: Direction de la Statistique et des Compte Nationaux [Niger] et Macro International Inc.
- Lardoux S. 2005. Marriage and co-residence in Muslim West Africa: A Malian case study, Communication au 25<sup>e</sup> Congrès international de la population, Tours, France, 18-23 juillet.
- Locoh T., Thiriat M.-P. 1995. Divorce et remariage des femmes en Afrique de l'Ouest. Le cas du Togo, Population vol. 50, no. 1, pp. 61-93.

- Locoh T., Mouvagha-Sow M. 2005. Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'ouest ? Communication présentée au XXV<sup>e</sup> congrès international de la population (Tours 2005), Séance S1101 *La famille en Afrique*.
- Locoh T., Makdessi Y. 1995. Baisse de la fécondité: la fin de l'exception africaine, La Chronique du Ceped no. 18, pp. 1-4.
- Locoh T. 1995. Familles africaines, population et qualité de vie, Les Dossiers du Ceped n° 31, 48p.
- Locoh T. 2002. Structures familiales et évolutions de la fécondité dans les pays à fécondité intermédiaire d'Afrique de l'Ouest, Documents de travail de l'INED, n° 112, 23 p.
- Locoh T. 2003. Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique sub-saharienne. Communication aux Journées démographiques, Questions de population au Mali : des enjeux internationaux aux perspectives locales, Bamako, 6-7 Janvier 2003.
- Loriaux M. 1987. L'analyse contextuelle : renouveau théorique ou impasse méthodologique ?, in : Duchêne J., Wunch G. (ed.), Chaire Quetelet '87, L'explication en sciences sociales: la recherche des causes en démographie, Institut de démographie, Université catholique de Louvain, pp. 333-368.
- Marchal J.-Y. 1987. En Afrique des savanes, le fractionnement des unités d'exploitation rurales ou le chacun pour soi : l'exemple des Moose du Burkina-Faso, Cahiers des Sciences Humaines de l'ORSTOM vol. 23, no. 3/4, pp. 545-454.
- Marie A. (ed.). 1997a. L'Afrique des individus : itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey), Paris, Karthala.
- Marie A. 1997b. Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation citadine, in : M. Pilon, T. Locoh, E. Vignikin, P. Vimard (ed.), Ménage et famille en Afrique, Paris, CEPED, Les Études du Ceped no. 15, pp. 279-299.
- Mencarini L. 2000. A note on landholding and fertility in rural South Africa, Genus vol. 56, no. 3/4, pp. 109-119.
- Ministère de la santé et de la lutte contre le Sida (MSLS) et l'Institut national de la statistique (INS) et ICF International, 2013. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Côte d'Ivoire 2011-2012 : Rapport de synthèse. Calverton : MSLS, INS et ICF International.
- Notestein F. W. 1945. Population, the long view, in: Schulz E. (ed.), Food for the World, University of Chicago Press, pp. 36-57.
- Nouhou A. M. 2014. Comportements féconds: spécificités nigériennes par rapport au Mali et au Burkina Faso, Chaire Quetelet 2014, Louvain-la-Neuve, Belgique, 5-7 novembre 2014.
- Piché V., Poirier J. 1995. Les approches institutionnelles de la fécondité, in : Gérard Hubert, Piché Victor (ed.), La sociologie des populations, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal / AUPELF- UREF, pp. 117-137.
- Pilon M., Vignikin K. 1996. Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales, in : Coussy J. et Vallin J. (ed.), Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques, Coll., Les Études du Ceped no. 13, pp. 471-493.
- Pilon M., Seidou Mama M., Tichit C. 1997. Les femmes chef de ménage : aperçu général et études de cas, in : Marc Pilon, Thérèse Locoh, Emilien Vignikin et Patrice Vimard (ed.), Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines, Les Études du Ceped no. 15, pp. 167-191.
- Pilon Marc. 1996. Familles africaines en plein remue-ménage, Les Chroniques du Ceped no. 21, pp. 1-4.
- Pritchett L. H. 1994. Desired Fertility and the Impact of Population Policies, Population and Development Review vol. 20, no. 1, pp. 1-55.
- Rossier C., Senderowicz L., Soura A. 2013. The one God sends to save me: conflicted fertility preferences and unmet need among Burkina Faso's urban poor, Seminar Is access enough? Seminar Understanding and addressing unmet need in Family Planning, organized by the IUSSP, Nanyuki, Kenya.

- Roussel L. 1995. Fécondité et famille, in Hubert Gérard et Victor Piché, La sociologie de la population, Montréal, PUM/AUPEL-UREF, p.139-154.
- Sauvain-Dugerdil C., Bosiakoh T. A., Diarra S., Piraud A., Diop S., Anarfi J., Agyei-Mensah S. 2014. Shaping the family: Individuals capabilities to exercise reproductive rights seen through a qualitative survey, in: Sauvain-Dugerdil Claudine (ed.), Application of Sen' Capabilities Approach to Demographic Analysis in Africa, African Population Studies vol. 28, no. 2, pp. 854-871.
- Talnan E., Vimard P. 2009. Fécondité et urbanisation en Côte d'Ivoire : existe t-il une transition urbaine de la fécondité ? in : Villes du Sud : dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux, AUF, Archives Contemporaines, pp. 41-58.
- Thomas N. 1991. Land, Fertility, and the Population Establishment, Population Studies vol. 45, no. 3, pp. 379-397.
- Trent R. B. 1980. Evidence bearing on the construct validity of « Ideal family size », Population and Environment vol. 3, no. 3/4, pp. 309-327.
- UNFPA. 2012. Évaluation finale du 7ème Programme de coopération Niger-UNFPA 2009-2013, Rapport final.
- Van de Walle E. 1992. Fertility Transition, Conscious Choice, and Numeracy, Demography vol. 29, no. 4, pp. 487-502.
- Vimard P. 2000. Politique démographique, planification familiale et transition de la fécondité en Afrique, La Chronique du Ceped no. 36, pp. 1-4.

# Annexe

Tableau a1. Probabilité estimée de déclarer une réponse non numérique ou de souhaiter une descendance nombreuse selon les facteurs explicatifs chez les hommes et les femmes en union (Régression logistique), rapports de cote, niveau de significativité et effectifs

Effectifs ↓ Rép. non numérique         Desc. nombreuse         Effectifs ↓ Rép. non numérique         Rép. non numérique         Desc. nombreuse           Génération urbanisation         Avant 1960         2 805         1,00         1,00         2 842         1,00         1,00           1960-1974         10 426         0,73***         1,12+         3 818         0,41***         1,27           1975-1989 ↑         12 172         0,47***         1,47****         2 318         0,21***         1,49           Après1990         2 887         0,24***         2,38***         1,00         7 465         1,00         1,00           Milieu de résidence         Urbain         7 735         0,74***         0,57***         1 513         1,71***         0,62
urbanisation       1960-1974       10 426       0,73***       1,12+       3 818       0,41***       1,27         1975-1989 ↑       12 172       0,47***       1,47***       2 318       0,21***       1,49         Après1990       2 887       0,24***       2,38***         Milieu de résidence       Rural       20 555       1,00       1,00       7 465       1,00       1,00         Urbain       7 735       0,74***       0,57***       1 513       1,71***       0,62
1975-1989↑ 12 172 0,47*** 1,47*** 2 318 0,21*** 1,49  Après1990 2 887 0,24*** 2,38***  Milieu de Rural 20 555 1,00 1,00 7 465 1,00 1,00  résidence Urbain 7 735 0,74*** 0,57*** 1 513 1,71*** 0,62
Après1990 2 887 0,24*** 2,38***  Milieu de Rural 20 555 1,00 1,00 7 465 1,00 1,00 résidence Urbain 7 735 0,74*** 0,57*** 1 513 1,71*** 0,62
Milieu de Rural 20 555 1,00 1,00 7 465 1,00 1,00 résidence Urbain 7 735 0,74*** 0,57*** 1 513 1,71*** 0,62
résidence Urbain 7 735 0,74*** 0,57*** 1 513 1,71*** 0,62
UIDAIII 7733 0,74 0,37 1313 1,71 0,02
Structure Type d'union Monogamie 18 085 1,00 1,00 6 888 1,00 1,00
familiale Polygamie 10 123 1,00 1,06 2 090 1,15 1,84
Taille du 1-5 membres 9 719 1,00 1,00 3 624 1,00 1,00
ménage 6-10 12 394 1,05 0,95 3 859 1,03 1,12 membres
11+ membres 6 177 0,92 0,96 1 495 1,11 1,30
Émancipation Niveau Aucun 23 794 1,00 1,00 7 176 1,00 1,00
individuelle d'instruction Primaire 2 961 0,89+ 0,72*** 1 102 0,60*** 0,73
Sec. /Sup. 1 519 0,66*** 0,59*** 691 0,57*** 0,34
Niveau Aucun 22 833 1,00 1,00
d'instruction Primaire 2 575 0,75*** 0,85* du conjoint
(hommes) Sec. /Sup. 2 294 0,83* 0,76**
Sexe Non 27 367 1,00 1,00 7 589 1,00 1,00
pré-marital Oui 831 1,06 0,95 1 360 0,54*** 0,89
Parcours de Nombre Une seule 22 117 1,00 1,00
vie d'unions Deux ou plus 6 038 1,09+ 1,07 vécues
Age au premier mariage 28 290 0,99 1,00 8 978 0,97** 0,98
Nombre d'enfants nés vivants 28 290 1,06*** 1,24*** 8 978 1,02* 1,15
Age à 28 290 0,97*** 1,01 8 978 0,96*** 1,01 l'enquête
Constante 0,72* 0,06*** 3,99*** 0,16
N (observations) $\downarrow$ 28 290 27394 23465 $\downarrow$ 8 978 6927 5774
Chi2 549*** 1906*** 321*** 1037*
Degré de 16,0 16,0 12,0 12,0 liberté
Pseudo R2 0,04 0,12 0,08 0,23

Seuils de significativité : \*\*\* p < 0,001 ; \*\* p < 0,01 ; \* p < 0,05 ; + p < 0,1

<sup>↑</sup> Correspond au groupe de générations 1975 à plus pour les hommes

<sup>↓</sup> Effectif total, réponses non numériques et numériques, réparti selon les modalités des variables.